

Muslim Ban 3.0 Décision de la Cour Suprême

Mise à jour le 26 juin 2018

Le 26 juin, la Cour Suprême des Etats-Unis a rendu sa décision dans l'affaire Trump contre Hawaii, maintenant ainsi la légalité du Muslim Ban du Président Trump. Dans une décision par 5 voix contre 4, la Cour a jugé que la troisième tentative du Président Trump d'interdire aux citoyens de plusieurs pays essentiellement musulmans l'entrée aux Etats-Unis n'allait ni à l'encontre de la législation relative à l'immigration et à la nationalité (INA) ni à la Constitution. La Cour a déclaré que le Congrès, par la biais de la INA, a donné au Président une autorité considérable pour suspendre l'entrée de toute catégorie de personnes qui ne sont pas citoyens américains. La Cour a également rejeté l'argument que le Muslim Ban 3.0 ne respecte pas la Clause de l'Establishment qui figure dans la Constitution par ce que cette interdiction est motivée par un sentiment antimusulman.

Muslim Ban 3.0

- Le 24 septembre 2017, le Président Trump a publié une proclamation présidentielle qui interdisait pour une période indéfinie tout déplacement aux Etats-Unis pour la plupart des citoyens de six pays à majorité musulmane – le Tchad, l'Iran, la Libye, la Somalie, la Syrie et le Yémen - ainsi que de la Corée du nord. Elle s'appliquait aussi à certains représentants du gouvernement et aux membres de leur famille du Venezuela. La proclamation est la troisième tentative du Président Trump pour mettre en oeuvre sa promesse de campagne d'interdire l'entrée des Etats-Unis aux musulmans.

Processus de contestation du Muslim Ban 3.0

- Plusieurs organisations, y compris Muslim Advocates, [ont formé des recours juridiques](#) contre cette proclamation, même avant son entrée en vigueur. Le 17 octobre 2017, un tribunal de district à Hawaii et un tribunal de district dans le Maryland ont publié des injonctions pour que le Muslim Ban 3.0 ne puissent être appliqué contre des particuliers qui ont une bonne relation avec les Etats-Unis. Le gouvernement a fait appel de ces décisions.
- Le 4 décembre 2017, la Cour Suprême a publié un décret permettant au Muslim Ban 3.0 d'entrer en vigueur provisoirement jusqu'à la décision dans toutes les contestations juridiques pendantes.
- Le 22 décembre, la 9ème Circuit Court of Appeals a rendu une décision dans une des, *Hawaii contre Trump*, maintenant l'injonction du tribunal de district et jugeant que le Muslim Ban 3.0 est illégal dans le cadre de la loi fédérale parce qu'elle « va à l'encontre de [la législation relative à l'immigration et à la nationalité] et dépasse l'étendue de l'autorité déléguée au Président. »
- Le 14 février 2018, la 4ème Circuit Court of Appeals a rendu une décision dans trois affaires consolidées qui contestent l'interdiction, y compris *IAAB contre Trump*, contestation déposée par Muslim Advocates. La cour a confirmé l'injonction du tribunal de district, estimant que l'interdiction ne respecte pas la Clause de l'Establishment de la Constitution parce que la politique est « entachée d'inconstitutionnalité et de sentiment dirigé contre l'islam ».
- Le gouvernement a fait appel de ces décisions, et la Cour Suprême a entendu les arguments dans l'affaire *Trump contre Hawaii* le 25 avril 2018.

Questions devant la Cour Suprême

- La Cour a essentiellement répondu à deux questions : (1) la décision entre-t-elle dans l'autorité du Président dans le cadre de l'immigration, qui permet au Président de suspendre l'entrée des immigrants pendant un certain temps ; et (2) la proclamation respecte-t-elle oui ou non la Clause de l'Establishment de la Constitution qui interdit au gouvernement de favoriser une religion par rapport à une autre.

La décision de la Cour Suprême du 26 juin 2018

➤ La Cour Suprême a maintenu le Muslim Ban 3.0 dans le cadre de la législation relative à l'immigration et à la nationalité (INA).

- La section 1182(f) de l'INA accorde au Président un pouvoir, dans le cadre de circonstances spécifiques, de suspendre l'entrée de certaines catégories de citoyens qui ne sont pas américains. La Cour a estimé que le Muslim Ban entre dans les pouvoirs du Président dans le cadre de la disposition de l'INA parce que les termes de l'article « accordent au Président une large discrétion. » Selon la Cour, le Muslim Ban était un exercice légal de cette discrétion parce que le Président Trump a décidé que l'entrée de citoyens non américains originaires de pays à majorité principalement musulmane « se ferait au détriment de l'intérêt national ».
- L'INA contient également une disposition, à la section 1152(a)(1)(A), qui interdit au gouvernement de discriminer contre des particuliers sur la base de leur nationalité lorsqu'il accorde un visa d'immigration. Cependant, la Cour a estimé que cette disposition de non-discrimination est limitée au processus d'émission des visas et ne s'applique pas aux décisions pour savoir si un citoyen non américain peut être admis. De ce fait, parce que le Muslim Ban s'applique aux définitions de l'admissibilité (et non à l'émission d'un visa), la disposition de non-discrimination ne s'applique pas.

➤ La Cour Suprême a décidé que le Muslim Ban 3.0 dans le cadre de la Clause de l'Establishment du premier amendement de la Constitution.

- La Cour a reconnu que le Président Trump et ses conseillers ont fait un certain nombre de déclarations et de commentaires antimusulmans. Toutefois, la Cour a déclaré que sa tâche n'était pas de dénoncer ces affirmations, mais de déterminer si la proclamation elle-même était motivée par un sentiment antimusulman intolérable et de ce fait inconstitutionnelle. La Cour a conclu qu'il n'existait pas assez de preuve pour décider que la proclamation était motivée par un sentiment d'hostilité.
- Au contraire, la Cour a déclaré que l'objectif légitime du Muslim Ban "d'interdire l'entrée des citoyens qui ne peuvent pas être vérifiés de manière adéquate et de conduire d'autres nations à améliorer leurs pratiques." La Cour a cité diverses raisons pour lesquelles le Muslim Ban n'affiche pas d'hostilité religieuse : il n'est fait aucune mention de religion dans le texte du Muslim Ban ; le Muslim Ban couvre « uniquement 8 % de la population du monde musulman » et les pays qui sont considérés comme des risques à la sécurité nationale ; le Muslim Ban reflète les résultats d'un processus mondial de révision ; trois pays musulmans dans le Muslim Ban d'origine ont été retirés dans cette révision ; il y a des exceptions pour des catégories de personnes dans la plupart des pays couverts par le Muslim Ban ; et il existe un programme de dispense pour ceux qui sont concernés par l'interdiction, mais cherche toujours à entrer aux Etats-Unis.

- Au vu de tout cela, la Cour a jugé que les opposants ne réussiront pas à faire valoir leur argument que le Muslim Ban ne respecte pas la clause de l'Establishment.
- **Les quatre juges dissidents ont expliqué les nombreuses manières qui font que la décision de la Cour est erronée.**
- Le désaccord du juge Sotomayor a fait référence au procès relatif à la législation sur la liberté d'information (FOIA) de Muslim Advocates', *Brennan Center contre le Ministère américain des Affaires étrangères*, No. 17 Civ. 7520 (S.D.N.Y 2017). Dans la deuxième version du Muslim Ban, l'administration avait prétendu qu'une révision globale était nécessaire pour découvrir quels pays ne donnaient pas toutes les informations relatives à l'identité de ceux qui faisaient une demande d'immigration. Dans l'affaire *Brennan*, le MA a découvert que le processus a produit un rapport qui n'avait que 17 pages. « Que l'analyse du Gouvernement des pratiques d'approbation de centaines de pays s'avérait être un document si court, cela pose de sérieuses questions sur la légitimité d'une logique de sécurité nationale que proclamait le Président », a écrit Sotomayor en citant cette affaire. Elle a fait référence aux « parallèles flagrants entre le raisonnement de cette affaire et celui de *Korematsu contre les Etats-Unis* », qui soutenait l'internement japonais, et exprimait une gêne que la majorité pouvait ignorer l'ensemble important de bigoterie antimusulmane et « faisait mine de ne pas voir la douleur et la souffrance » que cette proclamation inflige à « de nombreuses familles et particuliers dont de nombreux sont en fait citoyens américains. » Le juge Ginsberg s'est joint à ce désaccord.
- Pendant ce temps, le désaccord du juge Breyer, rejoint par le juge Kagan, a souligné que le Gouvernement n'applique même pas la proclamation telle qu'elle est rédigée. La proclamation a des dispositions pour des exceptions au cas par cas et des dispenses pour des particuliers qui répondent à certains critères. Mais l'administration refuse ou retarde les demandes de dispenses, même celles des demandeurs qui sont clairement éligibles. Breyer a estimé qu'il y avait de solides preuves que « les dispenses ne sont pas traitées de manière ordinaire ».

Signification de tout cela

- Le jugement de la Cour Suprême signifie que la version complète du Muslim Ban est susceptible d'entrer en vigueur dans tout le pays. Bien que l'affaire revienne maintenant dans les cours inférieures pour des jugements supplémentaires, la Cour Suprême a renversé la décision de la 9^{ème} Circuit Court et c'est pourquoi l'injonction dans tout le pays sera sans doute annulée dans les jours à venir.
- Si vous êtes concerné par cette interdiction, vous pourrez peut-être entrer dans le pays par le biais du processus de dispense. Selon la Section 3 de la proclamation, une dispense pourra être accordée si le refus d'entrée devait causer au citoyen étranger une difficulté excessive, l'entrée ne représentait pas de menace à la sécurité nationale ou la sécurité publique, et l'entrée était dans l'intérêt national. Des dispenses peuvent également être accordées au cas par cas selon la situation de chaque personne.
- Cf. notre [Muslim Ban 3.0 fact sheet](#) pour de plus amples informations sur l'interdiction et sur ce que cela signifie pour vous.